Groupe Républicains &Territoires

Toulouse, le 3 mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gérard TREMEGE :
« Supprimer l'ISF mais taxer les plus-values potentielles serait une aberration fiscale et aboutirait à créer une usine à gaz »

Il faut réformer l'impôt de solidarité sur la fortune. Tout le monde en convient. L'ISF frappe un nombre non négligeable de contribuables (500 000 foyers y sont assujettis) mais rapporte peu à l'Etat (moins de 4 milliards d'euros par an). Surtout, il pénalise les propriétaires de biens immobiliers et empêche le rapprochement d'entreprises.

Que faire ? Le supprimer purement et simplement ou le transformer en profondeur ? Si elle a ses partisans, la première option bute sur la situation des finances publiques qui rend impossible de faire une croix sur 4 milliards d'euros de recettes fiscales. C'est donc vers un sérieux toilettage de l'ISF que l'on s'oriente. Ce toilettage pourrait conduire à une révision du barème et à un relèvement du seuil d'imposition et s'accompagner, parallèlement, de l'instauration de recettes fiscales de substitution.

A défaut de créer une nouvelle tranche marginale d'impôt sur le revenu, de remettre en question l'allègement des droits de succession décidée en 2007 ou de taxer les plus-values de cession des résidences principales – autant de pistes que le Gouvernement refuse d'emprunter –, certains, à Bercy, proposent de taxer les plus-values « potentielles » sur tous les biens (immobilier, assurance-vie, valeurs mobilières). Disons-le toute de suite : plus qu'une fausse bonne idée, cette proposition, si elle devait être retenue, serait une aberration fiscale et aboutirait à créer une usine à gaz. Pourquoi ? En premier lieu, parce que taxer au fil de l'eau des plus-values non effectivement réalisées serait parfaitement inique voire même anticonstitutionnel. En second lieu, parce qu'en cas de diminution de la valeur du patrimoine d'une année sur l'autre, il conviendrait d'accorder au contribuable un crédit d'impôt. Le suivi du nouvel impôt coûterait ainsi plus cher qu'il ne rapporterait.

Réformer l'ISF dans le contexte économique et politique actuel est un exercice non seulement compliqué mais aussi, et surtout, risqué. Le Président de la République et le Premier Ministre le savent. C'est pourquoi ils doivent prendre le temps de la réflexion, évaluer toutes les hypothèses et, au final, opter pour le dispositif le plus « juste » pour l'opinion et le plus « efficace » pour notre économie. A cet égard, le plus simple ne serait-il pas de supprimer le bouclier fiscal et l'ISF et, parallèlement, d'instaurer une nouvelle tranche marginale d'impôt sur le revenu ? La voie est, certes, étroite. Mais, en tout état de cause, il faudra éviter d'agir dans la précipitation et faire œuvre de pédagogie.

Gérard TREMEGE
DESS de fiscalité- Expert comptable - Commissaire aux comptes
Maire de Tarbes, Président du Grand Tarbes
Conseiller Régional de Midi-Pyrénées